

Approbation de la demande de
domiciliation à l'UT de l'association
Dentaire Football Club

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 11 février 2025

Délibération 2025/02/CFVU – 26

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

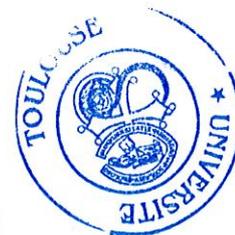
Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 35 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent la demande de domiciliation à l'UT de l'association Dentaire Football Club.

Toulouse, le 11 février 2025

La Présidente

Odile RAUZY



Nombre de membres : 41
Nombre de membres présents ou représentés : 20

Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0